

Le 10 juin 2024

Municipalité de Chambord  
Province de Québec

Lundi 10 juin 2024, à 18 h 30, à la salle du conseil de la Mairie au 1526 rue Principale, Chambord, ouverture de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord, sous la présidence de son honneur monsieur le maire Luc Chiasson.

Sont également présents les conseillers, mesdames Julie Girard-Rondeau et Lise Noël et messieurs Mario Bolduc, Alphonse Fortin et Gérard Genest.

La greffière-trésorière fait lecture de l'avis spécial suivant :

## **MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD**

### **AVIS DE CONVOCATION SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

À Mesdames,  
À Messieurs,

Luc Chiasson	maire
Mario Bolduc	conseiller
Lise Noël	conseillère
Alphonse Fortin	conseiller
Julie Girard-Rondeau	conseillère
Robin Doré	conseiller
Gérald Genest	conseiller

Mesdames,  
Messieurs,

**AVIS SPÉCIAL** vous est donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord est convoquée par les présentes par Julie Caron, greffière-trésorière, pour être tenue à la salle du conseil de la Mairie au 1526 rue Principale, Chambord, le 10 juin 2024 à 18 h 30, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

- 1) Présences
- 2) Avis de convocation
- 3) Période de questions
- 4) Compte à payer
- 5) Signature d'une entente relative à la location de la salle communautaire en matière de sécurité civile
- 6) Octroi du mandat pour l'installation d'une clôture de sécurité au baseball
- 7) Autorisation d'un mandataire et déposer d'une demande au programme PRIMEAU
- 8) Période de questions
- 9) Clôture de la séance

**DONNÉ** ce sixième jour du mois de juin 2024.

La directrice générale et greffière-trésorière,

Julie Caron  
JC

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Julie Caron, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chambord, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des deux (2) endroits désignés par le conseil et en le signifiant par envoi électronique aux membres du conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce sixième jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-quatre.

Julie Caron  
Directrice générale et greffière-trésorière

JC

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

Tous les membres du conseil présents sur le territoire de la Municipalité assistent à la séance et renoncent à l'avis de convocation conformément à l'article 157 du code municipal.

### **RÉSOLUTION 06-173-2024 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Mario Bolduc, appuyé par madame Julie Girard-Rondeau, et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- D'approuver l'ordre du jour ayant été dressé avec l'avis de convocation reçu pour la présente séance.

### **RÉSOLUTION 06-174-2024 COMPTES À PAYER**

Il est proposé par monsieur Gérald Genest, appuyé par madame Julie Girard-Rondeau et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- En date du 31 mai 2024 totalisant la somme de (factures payées)  
121 288.58 \$
- 2- En date du 31 mai 2024 totalisant la somme de (facture à payer)  
173 553.79 \$
- 3- D'autoriser madame Julie Caron, directrice générale et greffière-trésorière, a effectué le paiement des comptes à qui de droit.

## **RÉSOLUTION 06-175-2024**

### **SIGNATURE D'UNE ENTENTE RELATIVE À LA LOCATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE ENTRE LE MANOIR CHAMBORDAIS ET LA MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD**

**CONSIDÉRANT QUE** les organismes participants désirent se prévaloir des articles 468 et suivants de la loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, Chapitre C-27.1) pour conclure une entente relative à l'établissement d'un plan d'aide lié au processus de sécurité civile;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

il est proposé par madame Lise Noël, appuyée par monsieur Alphonse Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- Que le conseil municipal autorise monsieur Luc Chiasson, maire et madame Julie Caron, directrice générale, à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité.

## **RÉSOLUTION 06-176-2024**

### **AUTORISATION D'UN MANDATAIRE ET DÉPÔT D'UNE DEMANDE AU PRIMEAU**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Chambord souhaite déposer une demande au programme PRIMEAU pour la construction de la conduite d'amenée phase III ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Chambord doit autoriser monsieur Francis Leclerc, MRC du Domaine-du-Roy, comme mandataire de la Municipalité auprès du ministère des Affaires municipales et d'Habitation (MAMH) ;

#### **EN CONSÉQUENCE ;**

il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau , appuyée par monsieur Mario Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule qui précède fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- Que la Municipalité de Chambord désigne monsieur Francis Leclerc, MRC du Domaine-du-Roy, ainsi que madame Julie Caron, directrice générale et ils sont autorisés au nom de la Municipalité à signer tous les documents exigés en vertu du projet de construction de la conduite d'amenée au programme PRIMEAU du MAMH, ainsi qu'à répondre aux demandes d'information ;
- 3- Autorise la demande de dépôt du projet de conduite d'amenée phase III au programme PRIMEAU du MAMH.

**RÉSOLUTION 06-177-2024  
OCTROI DU MANDAT POUR L'INSTALLATION D'UNE CLÔTURE DE  
SÉCURITÉ AU BASEBALL**

Il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyée par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le mandat à InterClôtures Clôturex, pour l'amélioration de la clôture au terrain de baseball pour un montant de 3 103.90 \$ (taxes incluses), tel que convenu dans la soumission en date du 11 mai 2024 et financé par le surplus accumulé non affecté.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**RÉSOLUTION 06-178-2024  
FERMETURE DE LA SÉANCE**

L'avis de convocation de la séance extraordinaire étant épuisé, il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyée par monsieur Gérald Genest et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit clôturée à 18 h 40 et que la prochaine séance se tienne le 8 juillet 2024.

Le maire,

La greffière-trésorière,

\_\_\_\_\_  
Luc Chiasson

\_\_\_\_\_  
Julie Caron

« Je, Luc Chiasson, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».